Ecole Normale J. Cartier
Montréal

PREMIÈRE ANNEE—NUMÉRO 256

# LE CANADA

VENDREDI, 28 NOVEMBRE 1879

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

*Les manuscrits déposés ne sont pas rendus*

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....$4.00 Six mois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année.....5.00 Payable à la fin du semestre.....2.50
Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.
BUREAUX: No. 445, RUE SUSSEX, OTTAWA

Administrateur
C. D. THÉRIAULT

*Les lettres et envois non affranchis sont refusés*

**BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.**

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

| MALLES. | Fermée. A.M. | Fermée. P.M. | Fermée. P.M. | Délivrée. A.M. | Délivrée. P.M. |
|---|---|---|---|---|---|
| Est.—Montréal, Québec, etc | 10 00 | 1 00 | 5 00 | 8 00 | 3 00 |
| Provinces Maritimes | .... | 1 00 | .... | .... | 3 00 |
| Ouest.—Kingston, Toronto, etc | 10 00 | .... | 8 00 | 8 00 | 7 00 |
| E.-U., viâ Ogdensburg | 10 00 | 1 00 | 8 00 | .... | 7 00 |
| Partie Ouest des E.-U. | 10 00 | .... | 8 00 | 8 00 | 7 00 |
| Cité de New-York | 10 00 | .... | 8 00 | .... | 4 40 |
| Kemptville, etc | 10 00 | 1 00 | .... | 8 00 | 4 40 |
| Manotick | 10 00 | .... | .... | .... | 4 40 |
| North Gower, Kars | .... | 1 00 | .... | .... | 4 40 |
| Metcalfe, Russell, etc | 10 00 | .... | .... | .... | 4 40 |
| Pembroke, Renfrew | 10 00 | .... | 3 50 | 8 00 | 2 00 |
| Ashton, St'ville, Huntley | 9 50 | .... | 3 50 | .... | 2 00 |
| Perth, Smith's Falls, etc. | 9 50 | .... | 3 50 | 8 00 | 2 00 |
| Sand Point, Arnprior | 9 50 | .... | 3 50 | 8 00 | 2 00 |
| Bristol, Clarendon | 9 50 | .... | .... | .... | 2 00 |
| Bell's Corners, Richmond | .... | 2 00 | .... | 10 30 | .... |
| Hull | 6 00 | .... | 5 00 | P.M. | 6 00 |
| | 10 00 | .... | .... | 2 00 | 7 30 |
| Aylmer, Eardley, etc | 10 00 | .... | 5 00 | 2 00 | 7 30 |
| Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer | 8 00 | .... | .... | .... | 3 00 |
| Gatineau | 6 00 | .... | .... | P.M. | 9 00 |
| New Edinburgh | 9 45 | .... | 5 30 | 10 30 | 7 30 |
| Billings' Bridge | 11 30 | .... | .... | .... | 2 10 |
| Malle Anglaise, viâ N.-Y. les Lundi et Mardi | .... | .... | 8 00 | .... | .... |
| Malle Anglaise, viâ Halifax, le jeudi | .... | .... | 12 00 | .... | .... |
| Malle Anglaise, sac supplémentaire | .... | .... | 1 45 | .... | .... |

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
*Maître de Poste.*

Ottawa, 24 Nov. 1879

**Wm HOWE.**

*293, RUE CUMBERLAND.*

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.
Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS
ET AUTRES
MEDECINES CELEBRES
POUR LES
**Chevaux**

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.
*Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.*

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

DÉMÉNAGEMENT.

**F. DUHAMEL**

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes
DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

**Chemin de Fer Intercolonial,**
ARRANGEMENTS D'ETE

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879.

LES TRAINS EXPRESS A PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Partant de la Pointe-Lévis | 7.30 | A.M. |
| " " Rivière-du-Loup | 1.15 | P.M. |
| Arrivant à Trois Pistolles (diner) | 2.25 | " |
| " Rimouski | 3,44 | " |
| " Campbelton (souper) | 8.05 | " |
| " Dalhousie | 8.22 | " |
| " Bathurst | 10.12 | " |
| " Newcastle | 11.40 | " |
| " Moncton | 2.00 | A.M. |
| " Saint-Jean | 6.00 | " |
| " Halifax | 10,35 | " |

Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M., et à Campbellton avec le steamer *City of St. John*, partant tous les mercredis et samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le dimanche.

Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à Saint-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ÉTE, par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques places d'eau et de pêche sur le bas Saint-Laurent, Métapédiac, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les Provinces Maritimes, peuvent être obtenus à des conditions favorables.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent,
120, rue Saint-François-Xavier
(ancien Bureau de Poste), Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

HOURRA POUR MANITOBA
ET LES
**Points du Nord-Ouest**

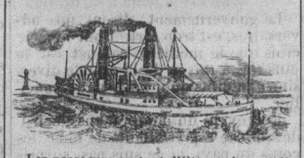

Les passagers partant d'Ottawa les mardis et les samedis, peuvent prendre directement la ligne de vapeurs de

TORONTO et OGDENSBURG
Pour Toronto, se reliant avec le
CHEMIN de FER DU NORD

Pour Collingwood, pour de là s'embarquer sur la ligne de vapeurs du lac Supérieur pour n'importe quel point du Nord-Ouest.

Prix des places d'Ottawa à Winnipeg et à Fort Garry - - $22.50.

150 livres de bagages sont allouées aux passagers.

Tous autres renseignements donnés avec plaisir au bureau 60 rue Sparks.

R. C. W. McCUAIG.
Ottawa, 4 août 1879. 6s.

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE
*CHAPEAUX DU PRINTEMPS*
REÇUES TOUS LES JOURS,
CHEZ
GEORGE SIMMS,
565 Rue Sussex.

*L'On Nettoie et Repasse les*
CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879. 1an

**Chemin de fer Q. M. O. et O.**

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après MERCREDI 1er OCTOBRE, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

| | Train de la malle. | Train Express. |
|---|---|---|
| Quitte Aylmer | 8.15 a.m. | 3.30 p.m. |
| Quitte à Hull | 9.10 a.m. | 4.30 p.m. |
| Arrive à Hochelaga | 1.20 p.m. | 8.40 p.m. |
| Quitte Hochelaga | 9.25 a.m. | 4.45 p.m. |
| Arrive à Hull | 1.30 p.m. | 8.50 p.m. |

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
M. O'MEARA, Jr.
Agent général.

LE CHEMIN DE FER
St. Laurent et Ottawa.

LE et après LUNDI, le 9 JUIN 1879, les trains voyageront comme suit :

| Laissant Ottawa : | Arrivant à Ottawa : |
|---|---|
| Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 10.30 a.m. | De l'Est et de l'Ouest à 7.10 a.m. |
| Pour l'Est, à 2.15 p.m. | De l'Est et du Sud à 3.55 p.m |
| Pour l'Est et l'Ouest à 10.30 p.m. | De l'Ouest à 6.30 p.m. |

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburgh et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie, à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure de Montréal.

THOMAS REYNOLDS,
Directeur Gérant, Ottawa.

Ottawa, 6 Juin 1879.

AVIS IMPORTANT.

Toutes les personnes qui désirent acheter des

Livres à bon marché,

Soit de Prière, d'Histoire et d'Ecole, feront bien de visiter le magasin de

P. C. GUILLAUME,
— SITUÉ —
No. 423 RUE SUSSEX,

avant que d'acheter ailleurs.

N. B.—On tient aussi toute sorte d'objets de fantaisie, articles religieux et autres.

P. C. GUILLAUME,
Rue Sussex

Ottawa, 23 août 1879. 1an.

Librairie
CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,
LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,
ROMANS INTÉRESSANTS,
Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,
RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
482, Rue SUSSEX,
OTTAWA.

6 septembre 1879. 1an.

**Alex. Mortimer.**

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

IMPRIMERIE,
O. V. GREENO,
*Directeur du département lithographique.*

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER.
194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.
LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté,
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ
James Hope et Cie
AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879. 1an.

**Napoleon Audette**
BARBIER COIFFEUR,
No. 255½ RUE WELLINGTON,
*VIS-A-VIS*
L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1878, 1 an

**Rowan et St. George,**
ENCANTEURS
— ET —
MARCHANDS A COMMISSION.
*BUREAU :*
No. 519 Rue SUSSEX,
PORTE VOISINE DE CHEZ M. DAGIER.

Ottawa, 14 octobre 1879. 1an.

R. C. W. MacCUAIG,
*Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.*
Bureau—No. 60 Rue Sparks.
Ottawa, 29 janvier 1879 1an.

**J. Brewer,**
ENCANTEUR
143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

AMOS ROWE
*ENCANTEUR ET AGENT*
POUR LA
PROPRIETE FONCIERE.
— BUREAU —
26— RUE RIDEAU, —26
OTTAWA.

Ottawa, 26 déc. 1878.

P. LARMONTH,
Comptable et agent général
*Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.*
AGENT POUR
La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."
Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.
Ottawa, 18 août 1879. 1a

T. RAJOTTE,
Syndic Officiel
*Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.*
Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa
Ottawa, 14 août 1879. 1an.

*COMME PAR MAGIE.*

Il est admis par tout le monde, que "*Le fer magique à Repasser, Glacer et Gaufrer combiné*," est l'article le plus complet qui ait jamais été inventé. Il éclipse tout ce qui a été imaginé jusqu'à aujourd'hui.

PRIX SEULEMENT $4.

Un prix extra lui a été décerné à la dernière Exposition de la Puissance. Les dames ne doivent pas manquer de visiter les échantillons au bureau de

CHAS. DESJARDINS,
AGENT D'ASSURANCE ET SYNDIC OFFICIEL.
40 RUE ELGIN 40
(*En face l'Hotel Russell.*)

Seul agent pour le district d'Ottawa.

Explications données avec plaisir. Des agents actifs demandés.

4 octobre 1879. 1m.

AGENT, LISEZ CECI.

NOUS paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilége de nos récentes et merveilleuses inventions. *Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons.* Echantillons gratis. Adresse

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich.

ASSURANCE
CONTRE LE FEU,
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ROYALE D'ANGLETERRE
ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé a accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT
DE LA
Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent,
Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.

Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

LA COMPAGNIE
DE PRET DU CANADA.
BUREAU PRINCIPAL
No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON,
CANADA.

W. HENDRIE, - - - - - - Président.
W. H. GLASSCO, - - - Vice-Président.

DIRECTEURS :

| | |
|---|---|
| Edward Brown, | John Eastwood, |
| J. M. Lottridge, | Chas. M. Counsell, |
| R. A. Lucas, | James Sampson, |

Alexander Duncan.

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilége de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETES.

On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à

ALEX. MACADAMS,
Gérant.

R. C. W. MacCUAIG,
Estimateur et agent général d'assurance et de billets.

No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi Syndic Officiel.
On a besoin d'Evaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.

Ottawa, 29 janvier 1879 1an

COMMANDEZ VOTRE
CHARBON
CHEZ
McRae, Ahern & Cie.
86, RUE SPARKS, 86.
CHARBON DUR
— DE —
WILKESBARRE, LACKAWANNA
— ET —
Black Diamond
CHARBON MOU
De Briar Hill et Spring Hill.

Ottawa, 11 juillet 1879. 3m.

ARGENT A PRETER
SUR PROPRIETES FONCIERES,
PAR SOMMES GROSSES ET PETITES
*AU GOUT DES EMPRUNTEURS,*
Intérêt raisonnable.
S'adresser à
O'CONNOR & HOGG.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

AU COMPLET.
LES
MARCHANDISES
D'AUTOMNE
De C. GAGNÉ et Cie

SONT MAINTENANT AU COMPLET ET PRETES A ETRE INSPECTÉES.

Venez et voyez nos habillements en tweed pour $11.00 et $12.00, faits sur mesure : ce sont les meilleurs qui aient jamais été offerts et ils sont préparés au goût des clients.

Coupe garantie ou pas de vente.

Voyez nos chemises et nos caleçons pour 75 centins les deux.

Nos chapeaux de feutre pour 50 centins.

N'oubliez pas nos chemises à 40 et 50 cts.

277, RUE WELLINGTON, 276

Ottawa, 3 Septembre 1879. 1an.

PROTECTION
A
L'ARCADE.

LE moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"*Arcade*" et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à

"L'ARCADE"

Tweed Canadien Pure Laine 50cts.
do do do 75 "
do do do 80 "

*Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à*

L'Arcade
(Autrefois Hunton.)
94 et 96, RUE SPARKS,
EUG. DUPUIS

Ottawa, 26 Déc. 1878

E. PETIT,
No. 18, RUE RIDEAU,
*COIN DU PONT DES SAPEURS.*

Le plus grand soin est apporté à la réparation des montres et pendules les mieux finies et les plus compliquées. Montres en or et argent dans les meilleures conditions comme prix et qualité.

Seule maison à Ottawa pour la réparation serieuse des boîtes à musique.

Ottawa, 11 juillet 1879.—30 sept. 1an

EUGENE ROBITAILLE
HORLOGER ET BIJOUTIER
PRATIQUE.
Fait aussi les
OUVRAGES EN CHEVEUX.

Dorures et plaqués de toutes sortes,
AU PLUS BAS PRIX.
45, RUE RIDEAU, Block Egleson.

Ottawa, 11 sept. 1879. 1an.

FEUILLETON

LE
COUFFRE
PAR
RAOUL DE NAVERY.

(*Suite.*)

—J'ai trente ans lui dit-il ; à quinze, je tuai à coups de couteau un pâtre de mes camarades et je quittai la Carinthie, afin de me soustraire à la justice. Pendant une année, je vécus du produit de mes rapines ; mais je ne tardai pas à comprendre que surtout pour exercer le mal il faut s'associer. J'entrai dans la bande de Tylmon, qui dévasta longtemps la basse Autriche. Orsol ayant succédé à Tylmon en qualité de chef de la bande, je devins son lieutenant. Si Gaspard avait succombé dans une affaire, je ne doute pas que mes camarades ne m'eussent prié de le remplacer ! J'ai pris part à l'incendie de six châteaux, dix maisons, vingt fermes ; pour ma part j'ai arraché la vie à plus de dix hommes, je ne compte ni les jeunes filles ni les enfants ; j'ai profané trois églises et enlevé les vases sacrés de cinq chapelles. Je suis riche à ma manière, et le secrets de mes richesses périra avec moi. J'ajoute que je ne regrette rien de ce que j'ai fait, que je refuserai de recevoir un prêtre, et que je nargue la justice, parce que je ne crains pas la mort, et que les tortures ne m'arracheront pas un cri.

Le juge sortit en frémissant du cachot de Gabor, et interrogea successivement les bandits ramenés par les pandours.

Ceux-ci ne pouvaient nier et ne cherchaient point à égarer la justice. Pris d'un coup de filet, sachant bien qu'ils ne pouvaient rien attendre, ils avouaient leurs crimes. Quelques-uns affirmaient n'avoir jamais pillé d'églises, et paraissaient attacher un grand prix à ne pas être considérés comme sacriléges. Un seul témoigna d'un vif repentir, et dit au juge que, certain du sort qui l'attendait, il souhaitait se mettre en règle avec la justice de Dieu avant d'entendre la sentence des hommes.

Enfin le juge se fit ouvrir la porte du cachot où l'on avait renfermé l'homme que les bandits appelaient l'Etranger.

Le Comte Alberti était assis sur le siége de bois massif fixé dans la muraille ; ses mains enchaînées reposaient sur ses genoux. Il était pâle, mais l'expression d'une puissante volonté se réflétait sur son visage. Pendant les neuf mois qu'il avait passés avec les bandits, il avait laissé croître sa barbe et ses cheveux. Son teint s'était hâlé, et il était impossible de connaître dans cette homme vêtu d'une façon presque sordide le brillant gentilhomme époux d'Agnès de Haag.

Le regard du juge se fixa sur le prisonnier avec une grande curiosité ; ce que lui avait dit Gaspard, corroboré par les paroles de la Maugrabine, indiquait un mystère dont la pénétration ferait honneur à sa sagacité de magistrat.

Loin de prendre la voix brève avec laquelle il avait interrogé les bandits, au lieu de masquer de sévérité son visage, s'approcha du prisonnier avec une sorte de cordialité, et lui dit d'une voix douce :

—Je commence par vous prévenir que chacun des hommes interrogés par moi, m'a déclaré que, prisonnier de la bande de Gaspard, vous n'avez jamais pris part à ses crimes.... Je ne viens donc pas à vous comme un juge, je suis prêt à vous tendre la main comme un ami. On doit la liberté aux innocents et la réparation aux victimes. Un mot de vous suffira pour qu'on vous élargisse.

Contre l'attente de Horster, le captif reçut cette ouverture avec une froideur presque défiante.

—Quel est le mot que vous attendez, Monsieur ? demanda-t-il

—Il faut que je sache votre nom, que je reconstitue votre identité, et que je prouve à tous, comme j'en suis déjà convaincu moi-même, que vous n'avez jamais été complice des bandits.

—Non, dit le comte d'une voix grave, je ne pris jamais part à leurs crimes.

—Alors apprenez-moi...

—Rien...ajouta le prisonnier. Si abjects que soient les hommes au milieu desquels les pandours m'ont trouvé, ils ont fait acte de justice en ne m'accusant pas. Ni le chef, ni les subalternes n'ont intérêt à vous tromper.... Rapportez-vous-en à leur parole, en me rendant la liberté.

—Je ne le puis, répondit le juge vivement, non, je ne le puis....

—C'est fort simple pourtant. Si je ne suis pas coupable, pourquoi me gardez-vous ?

—Parce que le mystère planant sur cette aventure a besoin d'être éclairci.

—Quel mystère ?....

—On vous trouve dans une ferme, sous un déguisement dissimulant mal votre fortune probable et votre éducation certaine.. Apprenez-moi ce que vous faisiez dans cette ferme aux portes de Trieste, pourquoi vous ne portiez pas l'habit de votre condition, et quelle raisons vous ont empêché de racheter votre liberté à la bande d'Orsol.

—Monsieur le juge, répondit Carlo Alberti, les raisons qui ne me permirent pas de révéler mon nom aux bandits, sont les mêmes qui m'empêcheront de vous répondre.

—Mais Monsieur ! s'écria Horster, vous ne calculez pas les suites d'un pareil silence.

—Vous vous trompez, répondit faiblement le prisonnier.

—On dira, reprit Horster, que les affirmations des bandits au sujet de votre innocence sont une ruse pour faire mettre en liberté le membre le plus intelligent de leur association. La justice croira que seul vous connaissez le secret des trésors enfouis par ces misérables, que d'autres bandes de brigands se ramifient à celle d'Orsol...que l'on cherche à égarer la conscience des juges, et que l'on joue pour elle une comédie misérable.

—Cet avis est-il le vôtre ? demanda tranquillement le prisonnier

—Comment voulez-vous que je me fasse une opinion ? s'écria Horster. Si je regarde votre front, si j'interroge votre regard, j'y trouve ce que Dieu mit comme un sceau sur ses créatures privilégiées, mais depuis que j'exerce le sacerdoce de la justice, j'ai vu le visage de bien des coupables usurper le calme de l'innocence, et bien des yeux qui m'avaient semblé purs cacher de criminels mystères. Votre voix est calme, votre maintien paisible, vous paraissez en pleine possession d'une volonté intelligente ; mais en même temps vous persistez à me dérober un secret que j'ai le plus grand intérêt à connaître ; un secret dont vous devez la révélation non pas à moi, Horster, mais à la société que je représente....

—Je sais cela, monsieur.

—Et vous persistez ?

—Je persiste.

—Vous vous perdrez ! fit le juge.

—Vous vous trompez, monsieur, je suis perdu.

—Je suis obligé, maintenant, de vous comprendre dans la liste des bandits.

—C'est votre devoir.

—Vous serez condamné avec eux.

—Soit !

—Ni leurs dénégations ni les vôtres ne vous sauveront de la torture et de la mort.

—Ce sera une souffrance ajoutée à beaucoup d'autres, monsieur.

—Voilà qui est horrible ! s'écria Horster ! Quelque chose me dit que vous n'êtres pas un misérable. Je pressens dans votre silence une fatalité que vous n'êtes pas le maître de déjouer.... Je voudrais pouvoir vous venir en aide, et vous me réduisez à l'impuissance.

—Dieu tient compte aux juges de leur compassion, monsieur ; il en est tant dont la sensibilité s'est émoussée au contact des méchants....Pour moi, je vous remercie, et ce m'est, croyez-le, un grand adoucissement aux tristesses de ma situation, que de me savoir plaint par un honnête homme.

(*A suivre.*)